Consultation publique : gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau

Rapport de consultation publique

Consultation publique : gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau

I — Description du projet

Objectif

L'objectif vise à réduire l'incidence écologique néfaste des sentiers non officiels sur les habitats fragiles.

Contexte

Le parc de la Gatineau offre une foule d'activités récréatives pendant les quatre saisons. Le réseau de sentiers officiels comprend 200 kilomètres de sentiers pour la randonnée, le vélo de montagne, la raquette et le ski. Au fil des ans, un vaste réseau de sentiers non officiels s'est développé aux côtés du réseau de sentiers officiels, ce qui a une incidence écologique importante sur les habitats fragiles du Parc. Les facteurs suivants contribuent à la croissance du réseau de sentiers non officiels.

- Il y a plusieurs points d'entrée au parc de la Gatineau. Beaucoup de ces points sont non officiels et se trouvent dans les collectivités avoisinantes.
- Un certain segment d'usagers (usagers fréquents et enthousiastes de plein air et de sports) crée et utilise des sentiers non officiels pour profiter d'une expérience plus solitaire et créer des trajets et des pistes récréatives qui ne sont pas offerts par le réseau de sentiers officiels.
- Le public éprouve un grand attachement envers le Parc et les avantages qu'il procure.
- On demande souvent de nouveaux sentiers.
- Les créateurs et les usagers des sentiers non officiels ne sont probablement pas conscients de leur incidence écologique.

Les conséquences de la création des sentiers non officiels :

- Le réseau de sentiers non officiels est maintenant aussi vaste, voire plus vaste, que le réseau de sentiers officiels.
- Les dommages écologiques, qui se produisent dans les habitats fragiles (p. ex., l'escarpement d'Eardley) et les sentiers, présentent une menace pour les espèces en péril et réduisent dans son ensemble la qualité et la quantité des habitats dans le Parc.
- Le réseau complexe de sentiers n'est pas indiqué sur les cartes officielles et peut donc présenter un risque pour la santé et la sécurité.

II — Processus de consultation

Survol

Date : Le lundi 16 juin 2014
Endroit : Camp Fortune, Chelsea (Québec)
Heure : De 18 h à 20 h

Date : Le mercredi 1er octobre 2014
Endroit : Hôtel de ville de Luskville, Luskville (Québec)
Heure : De 19 h à 21 h 30

Date : Le jeudi 9 octobre 2014
Endroit : Bureau principal du parc de la Gatineau, Chelsea (Québec)
Heure : De 19 h à 21 h

Format : Ateliers

Objectif de la consultation

- Rehausser les niveaux de sensibilisation et de compréhension parmi les groupes d'usagers concernant la situation actuelle et les incidences écologiques néfastes de l'utilisation des sentiers non officiels.
- Discuter des enjeux relatifs au réseau de sentiers, particulièrement le réseau de sentiers non officiels et recueillir les préférences des participants à propos de leur expérience sur les sentiers qu'ils utilisent.
- Travailler avec les groupes d'usagers pour identifier et mettre en œuvre les solutions requises pour atténuer l'incidence des sentiers non officiels.

Processus et outils pour la consultation

- **Présentation :** Une présentation a expliqué la situation relative à la conservation et aux menaces à la santé écologique du parc de la Gatineau.
- **Atelier :** On a demandé à chaque groupe de répondre à un questionnaire. On a invité les participants à dessiner ou à écrire leurs idées et leurs commentaires sur deux cartes (secteurs est et ouest du parc de la Gatineau).
- **Plénière :** Un résumé de la discussion a été présenté et des commentaires écrits ont été recueillis dans un questionnaire.

Invitations et promotion

- Une invitation ciblée par courriel a été envoyée aux intervenants suivants :
    - Groupes d'intérêt (groupes de skieurs, de randonnée, de marche, d'escalade, de vélo, de vélo de montagne, de randonnées équestres et groupes écologiques)
    - Associations communautaires
    - Représentants élus
    - Médias

- Des messages sur Facebook et Twitter ont aussi été utilisés pour faire connaître les ateliers.

Participants

Collectivité

- Le 16 juin : Au total, 30 membres de la collectivité et de groupes d'intérêts ont participé à l'événement.
- Le 1er octobre : Les membres intéressés de la municipalité du Pontiac et du conseil municipal ont assisté à l'atelier.
- Le 9 octobre : Au total, 12 membres de groupes d'intérêts ont participé à l'atelier.

Représentants élus

- Le 16 juin : Caryl Green, mairesse de Chelsea
- Le 1er octobre : Roger Larose, maire du Pontiac

Médias

Aucun média n'a assisté à l'atelier.

III — Faits saillants de la consultation

- Dans l'ensemble, les participants étaient d'accord avec l'approche de consultation et avec son objectif de gestion responsable des sentiers.
- Certaines personnes ont suggéré d'augmenter le nombre de sentiers de vélo de montagne et d'offrir plus de sentiers en boucle, de sentiers qui présentent un degré de difficulté plus élevé (p. ex., sentiers à voie unique) ou de sentiers qui offrent d'autres exercices.
- Le partage de certains sentiers par les randonneurs et les vététistes est problématique.
- La participation directe des groupes d'usagers à la gestion des sentiers a été suggérée par plusieurs participants.
- Il faut rehausser le niveau de sensibilisation en travaillant de divers moyens avec les usagers et augmenter le nombre d'agents de la CCN sur les sentiers.
- Les vététistes s'intéressent au réseau de sentiers entre l'autoroute et le lac Meech (vallée du Ruisseau-Meech), au secteur sud, au secteur du lac Pink et à la boucle Notch. Ils désirent aussi participer à l'entretien des sentiers.
- Les randonneurs désirent avoir accès aux sentiers à partir de leur maison ou de leur quartier (résidents : rivière La Pêche [hiver], sentiers Hollow Glen, Plateau et Chelsea).
- Les randonneurs d'expérience s'intéressent à l'escarpement d'Eardley, à la boucle des lacs Fairburn et Curley, et aux sentiers du Camp Gatineau.
- Pour le ski et la raquette, les sentiers non officiels suivants ont été mentionnés comme étant les plus populaires : ancien sentier n° 10, sentier de la rivière La Pêche, vallée du Ruisseau-Meech.

IV — Commentaires du public par question

Question 1

Quel type d'expérience recherchez-vous lorsque vous utilisez les sentiers? Précisez les attributs se rapportant à cette expérience.

Les participants ont mentionné que, pendant qu'ils pratiquent leurs activités favorites (randonnées, course à pied, vélo de montagne, ski, randonnée équestre et ainsi de suite), ils recherchent la qualité du paysage naturel (c.-à-d., nature, plantes et faune), l'isolement, la tranquillité et l'occasion de voir et d'apprendre des choses différentes. Ils aiment la diversité, les panoramas et la variété des expériences, comme les randonnées de courte et de longue durée ainsi que des défis au niveau technique et de la navigation.

Question 2

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : « Le nombre actuel de sentiers est adéquat »?

Les opinions étaient partagées en ce qui a trait à l'adéquation du nombre actuel de sentiers. En général, les skieurs et les randonneurs étaient plus ou moins d'accord avec cet énoncé, tandis que les vététistes et les raquetteurs étaient généralement en désaccord. Les participants aimeraient voir plus de diversité et une meilleure répartition des sentiers dans le territoire du Parc. Certains ont suggéré que les sentiers d'hiver devraient être accessibles toute l'année.

Pour répondre aux questions 3 à 6, on a invité les participants à dessiner ou à écrire directement sur les cartes.

Question 3

Les cartes représentent l'ensemble du réseau de sentiers dans le parc de la Gatineau. Connaissez-vous d'autres sentiers? Si oui, veuillez les identifier sur la carte.

Les participants ont ajouté quelques sentiers non officiels à la carte des sentiers existants, particulièrement dans le secteur nord du lac Meech et dans le secteur sud du Parc.

Question 4

Quels sont vos sentiers officiels préférés et pourquoi? Quelles sont les activités que vous y pratiquez (ski, raquette, randonnée, vélo de montagne, équitation ou autre)?

Les sentiers préférés suivants ont été mentionnés.

- Vélo de montagne : Sentiers 15, 25, Camp Fortune et sentier 3, même si le vélo de montagne n'y est pas permis. Lors de l'atelier du 9 octobre, les sentiers 1, 36, 50, 51 et 52
- Ski : Sentiers 22, 34, 6, 17, 33, 1 (tour de guet) et 3
- Raquette : Sentier de la vallée du Ruisseau-Meech, sentier 70
- Randonnée : Sentiers 3, 6 (pour les panoramas) et 17 (pour le secteur éloigné), 9, 36, 32, 40, 2, 62 (sentier Wolf), lac Pink
- Piste d'équitation
- Sentiers 55, 51 et 53 (pour la courte et longue randonnée, diversité des boucles), Healey (refuge), sentier 38
- Wolf, sentiers 1 et 6; lors de l'atelier du 9 octobre, sentiers 8, 11, 34, 71 et 72
- Sentiers à partir de P15, P16 (2) et P17

Question 5

Quels sont vos sentiers non officiels préférés et pourquoi? Quelles sont les activités que vous y pratiquez (ski, raquette, randonnée, vélo de montagne, équitation ou autre)?

Les vététistes ont mentionné qu'ils préfèrent les sentiers qui ont une surface naturelle, des voies uniques et ceux qui présentent des défis techniques. Les randonneurs préfèrent les sentiers sur l'escarpement d'Eardley, car, en général, les participants ont mentionné les sentiers au nord du lac Meech et dans le secteur sud du Parc.

Question 6

Si vous deviez choisir cinq sentiers non officiels, lesquels choisiriez-vous et pourquoi? Veuillez les identifier sur la carte.

Les participants ont partagé leurs sentiers non officiels préférés, dont beaucoup se trouvent au nord du lac Meech, dans le secteur sud du Parc, ainsi qu'à l'escarpement d'Eardley. À part ces secteurs, d'autres sentiers non officiels ont été mentionnés et seront aussi considérés dans l'évaluation.

Question 7

La CCN reconnaît le besoin de rehausser le niveau de sensibilisation des usagers à l'égard de l'incidence écologique néfaste qu'ont les sentiers non officiels sur l'écosystème ainsi que le besoin d'assurer la sécurité publique. Selon vous, comment la CCN peut-elle communiquer efficacement ce message aux usagers?

Les participants ont suggéré que la CCN pourrait mieux travailler avec les groupes d'usagers et les voisins afin d'établir des canaux de communication plus efficaces et qu'elle pourrait faire participer les groupes d'usagers à l'entretien des sentiers. D'autres ont suggéré d'augmenter la présence des agents de conservation sur les sentiers.

Lors de la consultation du 9 octobre : Identifier les fermetures temporaires ou les secteurs éprouvant des problèmes particuliers avec des mesures d'atténuation suggérées sur le site Web de la CCN. Établir des pratiques exemplaires et un code de conduite en arrière-pays ainsi que du matériel éducatif sur les espèces en péril.

V — Intégration des résultats

Les commentaires recueillis seront considérés lors de l'analyse de l'incidence écologique des sentiers non officiels. Les résultats de cette analyse guideront les décisions concernant le choix des sentiers qui seront inclus dans le réseau des sentiers du parc de la Gatineau. Nous travaillerons en partenariat avec les intervenants afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'assurer une saine gestion.

VI — Prochaines étapes

La prochaine réunion aura lieu en avril 2015.

Annexes

- Annexe 1 : Questionnaire